

## L'ÉGLISE SAINT MAURICE

Grâce à de nombreux rapports et devis concernant cette église, on peut suivre son évolution. On a vu auparavant que ce fut longtemps une dépendance de Marchiennes et que son patronyme est rare. Saint Maurice était le chef de la Légion thébaine envoyée combattre une tribu gauloise, les Bagaudes, et la rencontre eût lieu en Suisse, à Agaune, et après la victoire, cette légion ayant refusé de sacrifier aux dieux, car étant chrétienne, fut massacrée. Cela se passe en 302. Il est vraisemblable que des gaulois venus du sud se soient implantés en ce lieu et ont apporté avec eux des reliques du martyr, à moins qu'il s'agisse de soldats qui viennent pour cultiver la terre. On trouve d'autres exemples semblables en Pévèle jusqu'à l'époque carolingienne. Imaginons donc ici un sanctuaire dédié à saint Maurice, peut-être la chapelle d'une villa, mais qui n'est pas le siège d'une paroisse. On peut aussi penser que c'est une création de l'abbaye de Marchiennes fondée par Rictrude au VI<sup>e</sup> siècle.

Avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église est dite très ancienne, avec des murs en pierre qui peuvent être d'époque romane. Le chœur et une partie de la nef unique seraient donc les parties les plus anciennes et qui subissent en 1477 l'incendie allumé par les troupes françaises combattant Charles le Téméraire. Lors de la restauration il est décidé d'allonger le vaisseau et de bâtir une tour. En 1521, celle-ci est en cours et le portail ouest comporte en clé les armoiries des Ollehain et la date : L'An Mil Vc XXI (l'an mil cinq cent vingt et un). Tout le rez-de-chaussée de la tour est en grès avec de nombreuses marques gravées, armoiries des Ollehain, globes crucifères, et la dédicace *Jhoi le Roy* que Catherine Dhérent a proposé de lire comme une dédicace à Jean Le Roy, nom d'un échevin de Bouvignies à l'époque. Puis la maçonnerie est désormais en brique avec du grès seulement aux parements des contreforts. Ceux-ci s'achèvent en glacis importants qui laissent émerger la chambre des cloches et ses baies. De ci, de là, on trouve des dessins faits par des briques noires, habituels à l'époque bourguignonne. Une flèche couronne cette très belle tour qui apparaît, en 1603, sur les gouaches des Albums de Croÿ.

Dès 1670 commencent de gros travaux de restauration, avec organisation de corvées dans le village pour véhiculer les matériaux. C'est surtout la tour qui est concernée, la flèche particulièrement, qui est refaite et qui durera jusqu'en 1972. C'était un chef d'œuvre de charpente, très élevée. Une cloche est fondue en même temps. Puis les paroissiens demandent que le chœur puisse être réparé ou reconstruit. Les décimateurs devant payer les travaux font la sourde oreille. L'abbaye de Marchiennes et la Collégiale Saint-Amé de Douai sont en cause et il faut l'écroulement de ce chœur le 29 mai 1734 pour que soient entrepris des travaux. Un plan et des devis sont établis le 7 juillet 1735. Les décimateurs ne refusent plus de payer et la construction est commencée. Mais le reste de l'église devient très préoccupant et, le 3 mars 1738, les habitants sont convoqués pour décider s'il faut tout rebâtir, à l'exception de la tour, les absents seront déclarés d'accord. La décision est qu'il faut faire une nouvelle église, plus vaste et en harmonie avec le chœur. Le 17 avril 1738, un accord est passé avec Louis Abraham, architecte et entrepreneur domicilié à Montigny sur Rocq, commune du Hainaut, près de Mons et de Bavay, à 36 km à vol d'oiseau de Bouvignies. Tout est organisé : les phases du chantier, les corvées à mettre en œuvre, les délais de paiement. Les corvées seront difficiles à obtenir et le chantier va en souffrir. Cependant, le 21 décembre 1739 l'expertise a lieu et permet de déceler des malfaçons dont il sera exigé réparation. Tout est achevé le 10 janvier 1740. De nombreux détails montrent qu'il a été fait réemploi de

matériaux de l'édifice démolì, dont des grès du soubassement portant le globe crucifère. Le résultat est une très élégante église de style classique, largement éclairée, voûtée de coupes sur pendentifs très hardies. Parmi les clauses signées en 1738, il y a le paiement de l'entrepreneur qui a accepté un échelonnement sur 12 ans, sauf en temps de guerre. Ainsi Abraham viendra à Bouvignies tous les ans sauf durant la guerre de la succession d'Autriche, jusqu'en 1754...

Alain PLATEAUX, d'après les documents retrouvés pour l'étude sur les églises de la Pévèle.